

L'agonie des prisonniers de guerre en Sibérie

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **28 (1920)**

Heft 9

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549068>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

usages, on pourvut à l'habillement d'un grand nombre de réfugiés qui avaient tout perdu, soit en vêtements d'hôpital, soit en vêtements de ville, on comprend combien les navires-hôpitaux de la marine rendirent de services de tous genres. Grâce à leurs approvisionnements variés, copieux, et à leurs ressources éventuelles, ils purent non seulement venir en aide aux ambulances de l'armée et de la marine à terre, remplir leur rôle militaire vis-à-vis de nos troupes blessées ou malades, secourir tous nos nationaux et leurs familles rapatriées dans la détresse, mais encore donner une haute idée de la générosité française à toutes les infortunes des diverses nations qu'ils furent appelés à soulager.

Par contre, ayant eu à intervenir dans un magnifique hôpital de Sébastopol, en

proie au régime des Soviets, il a fallu constater que les égards, les traitements, la propreté et jusqu'à la pitié, qu'on ne refuse généralement à aucune classe de malades, surtout aux femmes et aux enfants, disparaissaient et rétrogradaient rapidement au point de faire croire à un retour aux siècles primitifs appelés justement barbares. La même incurie s'étendait aux familles de réfugiés, spoliées, des diverses nations. Nous avons soigné à cette époque, sur *La Navarre*, jusqu'à 14 nationalités différentes réunies dans le même dénuement, qui pouvaient comparer la fraternité des peuples. En face de ces crises de régression sociale, jamais le secours matériel et moral de la France ne fut plus indiscutable et plus largement bienfaisant.

L'agonie des prisonniers de guerre en Sibérie

Nous lisons dans le numéro de mai du *Bulletin de la Ligue des Croix-Rouges* :

A la suite de la résolution votée à l'unanimité par son Conseil général, la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, créée pour atténuer les souffrances du monde, quelqu'en soit la cause, considère comme de son devoir d'attirer, dans son *Bulletin*, l'attention de tous sur la détresse poignante des 200,000 prisonniers de guerre qui sont encore en Sibérie, d'autant plus que leur rapatriement est intimement lié à la question de la lutte contre les épidémies, à laquelle elle s'intéresse d'une manière toute spéciale.

Avant tout, il s'agit d'éviter, coûte que coûte, au plus grand nombre possible de ces malheureux l'indicible torture d'un nouvel hiver de captivité.

En leur faveur, le Comité international de la Croix-Rouge a lancé deux appels; il a étudié à fond la question de leur rapatriement; il a obtenu déjà des résultats. Les sociétés scandinaves de la Croix-Rouge ont entrepris une généreuse action

de secours. La Croix-Rouge américaine vient d'élaborer tout un programme de rapatriement, elle s'apprête à consacrer à cette œuvre des fonds importants. La Société des nations elle-même s'intéresse à la question; elle a nommé, pour être son commissaire spécial à ce sujet, M. Frithiof Nansen, l'explorateur norvégien universellement connu, qui est très au courant des conditions de la Sibérie.

Cela est bien; mais le temps presse. Il faut faire vite. L'heure est venue de soulever en faveur des prisonniers en Sibérie, la grande vague de fond de l'opinion publique de tous les pays. Si une telle situation devait se prolonger, elle resterait la honte de nos générations.

Et il n'y a plus d'excuse pour qu'elle dure!

En effet, dans son deuxième appel aux présidents et membres des comités centraux de la Croix-Rouge, en date du 8 avril 1920, le Comité international constate « qu'actuellement aucun obstacle formel ne s'oppose plus au rapatriement général,

les autorisations étant données par toutes les autorités compétentes». La question du rapatriement n'est donc plus qu'une question financière. Après étude approfondie du problème, le Comité international préconise, pour le moment du moins, le rapatriement par la voie de mer et déclare que l'action urgente à entreprendre «se manifesterait actuellement de la façon la plus efficace par l'ouverture des crédits nécessaires pour l'affrètement des navires (transport Vladivostock-Trieste)». Il estime que, si l'aide des gouvernements est indispensable pour mener à bien une entreprise de ce genre, il n'en est pas moins nécessaire «de faire appel au public et de susciter des actions privées qui pourront peut-être aboutir à l'envoi d'un ou de plusieurs bateaux».

La Ligue partage entièrement cette manière de voir et tient à souligner dans son *Bulletin* combien est terrible le sort des prisonniers de toutes nationalités se trouvant encore en Sibérie.

Dans la plupart des camps, les prisonniers vivent terrés et entassés par centaines dans d'obscurs et misérables abris, faits de boue ou creusés dans le sol; il y a rarement de la paille, presque pas de couvertures. Malgré les envois faits par certains gouvernements et par des sociétés de la Croix-Rouge, particulièrement les Croix-Rouges scandinaves, beaucoup de prisonniers n'ont pour se vêtir que les effets qu'ils avaient sur eux au moment où ils ont été pris, et cela date souvent de plusieurs années! Quand on songe qu'ils ont eu à supporter des froids de 30 et 40 degrés, il est facile d'imaginer

les souffrances subies: *un nouvel hiver passé dans ces conditions sera la condamnation à mort d'un grand nombre de prisonniers*, tel est l'avis unanime de ceux qui ont pu juger sur place la situation. En général, leur alimentation est dérisoire; ils souffrent de la faim. Les malades sont de plus en plus nombreux. Les épidémies s'étendent avec une rapidité foudroyante. Les hôpitaux des camps sont des foyers d'infection; les malades meurent dans la pourriture d'un linge qui n'est jamais changé. S'ils souffrent, loin des leurs, sans une parole de sympathie et de pitié, si leurs tortures morales grandissent chaque jour, leurs souffrances physiques, elles aussi, sont atroces. Par les plus grands froids, les hôpitaux n'ont pas été chauffés; des prisonniers malades sont morts de froid. Le chloroforme faisant presque entièrement défaut, les opérations les plus douloureuses sont pratiquées sans anesthésie.

Quant à la situation des prisonniers qui travaillent aux chemins de fer, aux routes, et surtout dans les mines, elle est peut-être plus lamentable encore. Au bout de leur résistance physique et morale, un grand nombre ont cherché, dans le suicide, la fin de leurs misères. D'autres sont devenus fous.

Est-il besoin d'insister davantage?

Vis-à-vis de ces malheureux, le devoir de tous est net, impérieux: *avant l'hiver*, contribuer à en rapatrier le plus possible; *avant l'hiver*, aider à améliorer le sort des autres. Il le faut. La plus élémentaire solidarité humaine l'exige.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Journée des moniteurs romands à St-Blaise le 5 septembre 1920.

PROGRAMME :

- 11 h. Réunion des participants à l'Hôtel communal.
11 h. 15 Conférence de M. le D^r Maurice Dardel: *Samaritains et aliénation mentale*.
12 h. 15 Repas à l'Hôtel du Cheval Blanc.
(Prix 4 fr. sans vin.)
13 h. 47 Départ par tram pour le lieu de l'accident.

- 14 h. 15 Exercice à La Coudre, supposition: Accident dans une carrière avec transports difficiles. Critique par M. le D^r C. de Marval.
16 h. Départ en funiculaire pour Chaumont. Collation modeste offerte par la section de St-Blaise.
19 h. 20 Descente en funiculaire à La Coudre. Dislocation.
19 h. 40 Départ en tram pour la gare de Neuchâtel.